

ENDETTEMENT DES MÉNAGES

LOÏC CHAPEAUX ET MICHEL MOUILLART*

A la fin de l'année 1997, plus de la moitié des ménages étaient endettés selon l'Observatoire de l'Endettement des Ménages (Encadré 1) et les crédits en cours représentaient de l'ordre de 38 % de leur revenu disponible. Seule une faible part des ménages endettés considérant alors que les charges de remboursement afférentes étaient trop élevées.

Il est vrai qu'après avoir plafonné au point haut des cycles réels et du crédit, en 1989, à 52.8 %, la part des ménages endettés a reculé assez sensiblement jusqu'au milieu des années 90, pour se redresser plus récemment, principalement sous l'effet du relèvement des crédits de trésorerie.

Mais ces évolutions ont sensiblement transformé le paysage. Certes, compte tenu de l'inertie des encours et de la stabilité des comportements des ménages, la photographie des ménages endettés ne s'est pas brutalement modifiée : elle a évolué lentement, laissant néanmoins se dessiner un profil sociodémographique qui aurait pu, à de nombreux égards, être associé moins souvent qu'auparavant à une certaine forme de fragilité.

Ce n'est cependant pas pour autant que la situation financière de l'ensemble des ménages endettés s'est nettement améliorée : la dégradation de l'environnement d'une partie des ménages a eu comme conséquence de rendre de plus en plus lourd le poids des charges de leur endettement. Cela est particulièrement vrai pour ceux qui font appel aux crédits de trésorerie pour pallier les insuffisances de leurs revenus courants.

Ces évolutions qui semblent s'inscrire dans une dynamique nouvelle sont ainsi remarquables : certes, en 1997, c'est bien toujours l'endettement immobilier qui constitue la composante essentielle du passif financier des ménages si on raisonne en terme d'encours. Mais en terme de taux de diffusion, ce sont les crédits de trésorerie qui sont maintenant les plus répandus. Et leur rôle économique et peut-être même social s'est suffisamment transformé : leur utilisation ne doit plus être vue comme

* Université de Paris X Nanterre

seule responsable des difficultés que rencontrent les ménages endettés ; mais souvent leur usage constitue une des dernières possibilités qui reste offerte à des ménages confrontés à une insuffisance des revenus courants devenue insupportable.

*LES TENDANCES DE LA LONGUE PÉRIODE :
VERS LA SATURATION DU MARCHÉ ?*

... endettement immobilier : une expansion rapide

Jusqu'au début des années 60, les ménages sont restés faiblement endettés : l'amélioration de la situation économique n'avait pas encore permis de constituer de capacités d'emprunt significatives (les remboursements des emprunts supposent un volume d'épargne suffisant et régulier) et ni le marché des biens durables ni celui de l'accession à la propriété (qui en moyenne consomme de l'ordre de 85 % des crédits immobiliers) ne sont encore près à s'ouvrir à la demande. Ainsi, en 1965, l'ensemble des crédits en cours ne représentent que 13.5 % des revenus des ménages (les crédits de trésorerie ne recouvrant que le 1/8^{ème} de cet endettement).

Partant du constat de la faible diffusion de la propriété immobilière et soucieux de se désengager du financement budgétaire du logement, les pouvoirs publics ont alors, dès le milieu des années 60, cherché à organiser un système de financement par endettement.

Les ménages ont ainsi été amenés à accroître rapidement leur recours à l'endettement immobilier. De phénomène marginal jusqu'alors (les crédits nouveaux représentent 3.1 % des revenus des ménages en 1965 et l'encours, 12.1 %), cet endettement a progressé à un rythme soutenu jusqu'à la fin des années 70. Tant les crédits nouveaux que l'encours s'élèvent chaque année à un rythme soutenu (tableaux n° 1 et 2) qui se situe bien au-delà de celui des revenus des ménages (10 points de plus que l'inflation, en moyenne). Les crédits nouveaux à l'habitat dont bénéficient les ménages représentent ainsi 7.0 % de leurs revenus en 1980 et l'encours, 28.4 %).

Bien sûr, des modifications importantes dans la structure de l'endettement interviennent durant cette période :

- la création de l'épargne-logement (les premiers versements au titre des comptes interviennent dès 1966 et ceux au titre des plans dès 1976), puis celle des PAP et des PC (la réforme de 1977) vont contribuer à la diffusion rapide de l'endettement immobilier, tant en flux qu'en stock ;
- c'est le secteur libre qui connaît la progression la plus modeste (sous l'inflation pour les crédits et au même rythme que les revenus pour l'encours) en raison des transferts de la clientèle vers les PC qui bénéficient alors de taux bas... et de l'APL.

Encadré 1 : L'Observatoire de l'Endettement des Ménages

Créé au début de l'année 1989 par les principaux établissements de crédit de la place (Banques AFB, Banques Populaires, Caisses d'Épargne et de Prévoyance, Crédit Agricole, Crédit Foncier de France, Comptoir des Entrepreneurs, Crédit Mutuel et Sociétés Financières ASF) et la Banque de France, l'Observatoire de l'Endettement des Ménages constitue une initiative originale dans le domaine de l'information statistique.

Son but est de recueillir des informations factuelles sur les comportements et les opinions des ménages français face à l'endettement en vue :

- de mieux connaître les différentes formes de l'endettement et ses évolutions ;
- de construire une typologie des ménages endettés ;
- de recenser les difficultés rencontrées par certains ménages pour faire face à leurs engagements.

Ses travaux sont pilotés par un Comité scientifique consultatif de vingt-neuf membres présidé par Pierre Cortesse. Il comprend quatorze membres représentant la communauté bancaire et quatorze experts concernés par le développement et les incidences de l'endettement des ménages et par lesquels sont représentés le Ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports, le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, le Conseil de la Concurrence, Gaz de France, l'Institut National de la Consommation, la Caisse Nationale des Allocations Familiales, le Conseil National du Crédit, l'INSEE, le CREP et l'Union des HLM.

Ce comité a pour vocation de proposer des orientations d'étude, de choisir des instruments de mesure et d'émettre des avis sur la qualité scientifique des travaux réalisés.

Les travaux de l'OEM s'appuient sur une enquête postale réalisée par la SOFRES auprès d'un échantillon de 10.062 ménages panélisés. Cet échantillon représentatif est enquêté en novembre de chaque année.

Hors les renseignements habituels concernant leurs caractéristiques socio-démographiques, le questionnaire auquel ces ménages doivent répondre permet :

- de décrire de façon précise la nature et l'objet des crédits qu'ils ont contractés, aussi bien pour les crédits immobiliers que pour les crédits de trésorerie (par exemple, pour un ménage accédant à la propriété on connaît le type du prêt immobilier, sa date d'obtention, le nom de l'organisme créditeur et la présence éventuelle d'une renégociation) ;

- de saisir l'appréciation que portent les ménages endettés sur le poids des charges de remboursement afférentes au regard de leur budget ;
 - enfin, de connaître la situation financière des ménages interrogés et ses évolutions récentes au travers d'éléments objectifs (recours au découvert bancaire, dossier en Commission de Conciliation) et d'appréciations plus subjectives.

Tableau n° 1
L'endettement immobilier des ménages

En milliards de F courants	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	1997
I. Les versements de crédits nouveaux	10.5	22.3	57.4	139.1	186.9	266.3	232.5	286.8
dont :								
• HLM accession, PAP, puis PTZ	2.6	5.0	10.9	30.3	35.6	13.1	19.7	11.8
• PC-PAS	-	-	-	27.4	54.9	51.5	22.4	32.7
• épargne logement	-	1.0	5.7	24.6	40.2	67.6	63.6	51.8
• secteur libre	7.9	16.3	40.9	56.6	56.2	134.2	126.8	190.5
dont :								
• neuf	7.3	14.5	37.5	80.1	93.5	97.1	72.5	88.8
• ancien	1.8	4.9	14.1	41.4	61.5	127.4	125.2	158.4
• travaux	1.4	2.9	5.8	17.6	31.9	41.8	34.8	39.6
2. Les encours des crédits immobiliers	41.5	97.4	233.7	567.3	1014.0	1449.4	1590.7	1659.8
dont :								
• HLM accession, PAP et PTZ	24.2	40.8	67.9	170.4	330.8	376.9	300.6	239.4
• PC-PAS	-	-	-	54.1	207.7	369.8	318.6	287.3
• épargne-logement	-	1.9	10.3	55.0	141.0	211.1	283.6	282.2
• secteur libre	17.1	54.7	155.4	287.8	334.5	491.6	687.9	850.8
dont :								
• neuf	35.7	75.5	169.7	380.2	636.8	783.3	676.8	613.1
• ancien	3.5	16.3	46.7	138.1	260.2	479.4	707.2	843.2
• travaux	2.3	5.6	17.3	49.0	117.1	186.7	206.7	203.5

Sources : Banque de France et modèle SACHEM

Tableau n° 2
L'évolution de l'endettement immobilier des ménages

Taux de croissance annuel moyen durant la période (1) (en %)	1965 à 1970	1970 à 1975	1975 à 1980	1980 à 1985	1985 à 1990	1990 à 1995	1995 à 1997
1. Les crédits nouveaux	11.4	10.9	8.1	-3.1	4.1	-4.9	9.3
2. L'encours des crédits	13.6	9.4	8.1	2.6	4.2	-0.4	0.5

(1) En volume au prix de la consommation.

Toutes ces évolutions bénéficiant alors d'un contexte exceptionnel : une progression des revenus soutenue, des taux d'intérêt réels faibles voire souvent négatifs et une intervention publique en faveur de l'accession à la propriété soutenue.

Et dans l'ensemble, elles concernent tous les segments du marché. La progression la plus soutenue étant néanmoins celles des crédits nouveaux destinés à l'acquisition de logements anciens. Il faut dire que particulièrement peu développé jusqu'à la fin des années 50, ce marché commence alors à s'activer : c'est donc partant d'une production de faible niveau que cette progression annuelle de 25 % en moyenne relève le volume des prêts nouveaux et celui de l'encours.

63

... le tassement des évolutions : une première alerte

Avec les années 80, le secteur de l'immobilier entre dans une période qui lui est peu favorable. La montée des taux d'intérêts réels qui intervient à partir du deuxième choc pétrolier signale l'installation durable d'une nouvelle configuration économique. La croissance se ralentit, pesant d'autant sur la progression des revenus des ménages qui, en outre, vont enregistrer les conséquences de la « modération salariale », élément majeur du programme de maîtrise de l'inflation. La demande s'en trouve désolabilisée et les crédits nouveaux ne s'élèvent plus que lentement, entre 1980 et 1985.

Le secteur de l'accession aidée à la pierre, les PAP, commencent à subir les conséquences du désengagement budgétaire de l'Etat, qui s'amorce dès 1984. Les crédits nouveaux versés à ce titre ne progressent plus que lentement, bien en-deçà du rythme de l'inflation. Mais la durée des prêts accordés cause encore l'inertie de l'encours qui continue de progresser de manière significative (+ 14.2 %).

Non aidé et déprimé par le niveau des taux d'intérêt et la substitution qui s'opère encore au bénéfice du secteur des PC, le secteur libre connaît une décrue du niveau des prêts versés (-0.1 % en valeur, en moyenne, entre 1980 et 1985) alors que le secteur des PC se développe rapide-

ment. Il est en effet favorisé par un désencadrement partiel, par l'aide à la personne (l'APL) dont le pouvoir solvabilisateur est encore maintenu et par le redémarrage de la trésorerie de l'épargne logement. Il est vrai que pendant un temps encore, le projet issu de la loi de 1977 a été poursuivi : faciliter l'accession à la propriété non aidée à la pierre, au lieu du secteur locatif et/ou de l'accession aidée à la pierre, et unifier le système de financement de l'accession autour des PC aidés à la personne.

L'examen de l'évolution de l'endettement réparti suivant la destination des prêts illustre bien les mutations profondes qui sont alors en cours :

- le secteur du neuf amorce un recul marqué qui va s'avérer durable. Les pouvoirs publics considèrent désormais que la satisfaction des besoins en logement n'est plus une priorité ;
- le tassement de l'ancien n'est en revanche que conjoncturel. La réorientation de la politique du logement favorise en effet ce secteur ;
- le secteur des travaux bénéficiant quant à lui d'une consolidation de son activité.

... production nouvelle : splendeurs et misères

64

Durant la seconde moitié des années 80, la production va se relever de plus de 4 points en volume chaque année pour les crédits immobiliers et plus rapidement encore pour les crédits de trésorerie dont les encours sont multipliés par plus de 2.7 (passant de 139.2 milliards en 1985 à 390.5 milliards en 1990).

La demande bénéficie à nouveau de la reprise économique qui parvient à faire baisser le chômage, de la réduction des taux d'intérêt mais aussi des conséquences de la levée de l'encadrement du crédit et de la réforme du financement de l'économie.

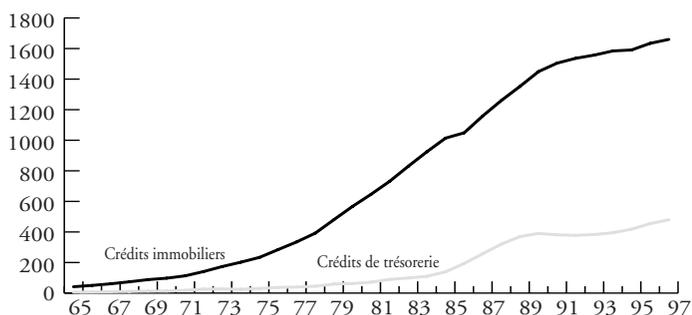
Les transformations les plus notables qui sont induites par cela concernent alors le décollage de la production du secteur libre et aussi la première vague de renégociation des conditions des prêts immobiliers qui va durant les années 1986 à 1988 provoquer une redistribution rapide des encours (par exemple, principal bénéficiaire de cela, l'ancien représente plus du tiers des encours en 1990, contre un quart en 1985).

Mais le marché des crédits est maintenant ouvert sur le reste de l'économie : son activité est très sensible aux fluctuations de la croissance et aux fluctuations du coût des ressources (parce que la demande est très élastique aux perspectives du pouvoir d'achat et au niveau des taux d'intérêt). Le retournement du cycle va ainsi fortement affecter la production nouvelle de crédits entre 1990 et 1995 : à un point tel d'ailleurs que le poids des encours fléchit maintenant en part du revenu disponible des ménages.

La contraction du marché a finalement été remarquable puisque même après deux années d'une reprise rapide et soutenue, le volume de la production de crédits immobiliers était en fin 1997 juste revenu au niveau qui était le sien ... en 1980. Alors, bien sûr, l'érosion des encours ne pouvait que se poursuivre d'autant que la reprise du mouvement des renégociations en 1994 a contribué à l'amortissement accéléré des dettes (on estime, d'après l'Observatoire de l'Endettement des Ménages qu'en fin 1997, 29.3 % des crédits encours avaient donné lieu à renégociation, à rééchelonnement ou à réaménagement. Ces crédits s'amortissant alors, en général, sur une durée plus courte et à des taux plus faibles ... donc plus vite qu'auparavant).

Graphique n° 1

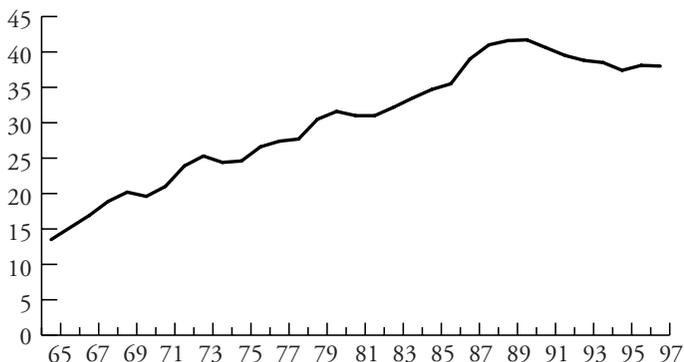
L'endettement des ménages en fin d'année (encours, en milliards de F)



Sources : Banque de France et modèle SACHEM.

Graphique n° 2

Le poids de l'endettement global
(encours total en fin d'année, en % du revenu disponible)



Sources : Banque de France et modèle SACHEM.

*LES TRANSFORMATIONS RECENTES :
LE RENOUVEAU DES CREDIT DE TRESORERIE*

... diffusion de l'endettement : un redressement récent

Entre 1989, point haut de la diffusion de l'endettement parmi les ménages, et 1995, le taux de détention des crédits s'est réduit à un rythme en moyenne assez soutenu : il a perdu 3.7 points au total, descendant dès 1994 sous la barre des 50 % (tableau n° 3).

L'essentiel du mouvement a alors été porté par la contraction sensible du taux de détention des crédits de trésorerie, que les ménages les utilisent seuls ou en accompagnement de crédits immobiliers. Mais le mouvement de désendettement n'a pas opéré de manière régulière durant ces années :

- entre 1989 et 1991, le recours à l'endettement fléchit sous l'effet de la contraction du multiendettement le plus apparent (des crédits immobiliers et des crédits de trésorerie), alors que dans le même temps, les autres formes d'utilisation du crédit restent à niveau ;

- à partir de 1992, ce sont toutes les formes d'utilisation des crédits de trésorerie qui régressent : la récession économique qui s'installe (remontée du chômage, ralentissement marqué de la progression des revenus ...) contribue à déprimer la demande. D'autant que les agents économiques font maintenant preuve de plus de prudence qu'auparavant.

Plus récemment, le mouvement de désendettement semble être parvenu à son terme et le taux de détention global s'est doucement redressé depuis 1995. L'Observatoire de l'Endettement des Ménages permet en effet d'établir que ce relèvement s'est alimenté de l'expansion rapide de l'usage des crédits de trésorerie, alors que la diffusion des crédits immobiliers continuait à fléchir :

- entre 1995 et 1997, le taux de détention global des crédits a repassé le seuil des 50 % ;

- le taux de détention des crédits de trésorerie a alors progressé de 4.5 points, retrouvant à peu près son niveau de la fin des années 80.

Tableau n° 3 : La diffusion de l'endettement

Taux de détention des crédits par les ménages (en %)	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Ensemble des crédits	52.8	51.9	51.6	50.9	50.3	50.0	49.1	49.8	50.2
dont :									
• crédits immobiliers seulement	20.7	22.6	21.0	21.6	21.1	21.0	21.8	20.8	18.4
• crédits immobiliers et crédits de trésorerie	12.9	11.1	11.5	11.2	11.4	11.1	10.1	11.0	11.4
• crédits de trésorerie seulement	19.2	18.2	19.1	18.1	17.8	17.9	17.2	18.0	20.4

Source : Observatoire de l'Endettement des ménages

Ainsi, en 1997, l'endettement des ménages est principalement un endettement de trésorerie (en terme de diffusion, bien sûr, puisqu'en terme d'encours le rapport est toujours de l'ordre de 1 à 3.5 au bénéfice de l'immobilier) : près des 2/3 des ménages endettés le sont maintenant à ce titre, comme cela était le cas pour l'immobilier au début de la décennie.

... photographie des ménages endettés : plus aisés dans l'ensemble

Cette évolution s'est accompagnée d'une déformation régulière de la photographie des ménages endettés.

Dans l'ensemble, la structure des ménages endettés ne s'est que très faiblement déformée jusqu'au début des années 90. A partir de 1991, en revanche, la transformation a été rapide. Elle a même été plus sensible que celle qui s'est observée durant cette période sur l'ensemble des ménages :

- la proportion des couples mariés s'est assez fortement contractée au bénéfice des couples non mariés, mais aussi des célibataires et des divorcés ;

- de même la proportion des ménages sans enfant s'est rapidement élevée et l'âge moyen des ménages endettés a sensiblement augmenté ;

- la part des propriétaires et accédants s'est accrue... ainsi que la représentation des communes rurales, alors que celle des villes de plus de 100 000 habitants (dont Paris et son agglomération) reculait en même temps que celle des locataires non HLM ;

- et finalement la répartition des ménages endettés par PCS laissant apparaître un recul sensible de la catégorie « ouvrier » et une montée des catégories « profession libérale, cadre supérieur » et « retraité ».

Ainsi, vers la fin des années 90, les ménages endettés paraissent plus aisés qu'à la fin des années 80. Ils ont moins fréquemment des enfants... et ils ont vieilli. Alors que leur endettement s'est relativement allégé.

Et pourtant, le poids des charges de remboursement des emprunts ne s'est vraiment réduit que récemment. Et certainement pas pour tous.

... poids des charges de la dette : un allègement tardif

Dans le début des années 90, la situation financière des ménages telle qu'appréciée par ceux-ci s'était dégradée (tableau n° 4) : avec une accélération sensible en 1992 et 1993. L'embellie constatée en 1994 n'ayant pas été suffisante pour transformer l'image dépressive qui se dégageait alors des déclarations des ménages. Ce n'est que récemment, à partir de 1996, que la tendance à la détérioration s'est inversée rapidement.

Ainsi l'allègement de l'endettement ressenti par les ménages ne s'était pas jusqu'alors traduit par une baisse du poids des charges de remboursement, selon les intéressés :

- la détérioration de la situation financière des ménages s'était même accompagnée d'une dégradation de leur rapport à l'endettement : 57.9 % considéraient que le poids des charges était supportable ou très supportable en 1989 contre 54.3 % en 1993 et 51.4 % en 1995 ;

- une analyse plus détaillée montrerait alors que cela a surtout été vrai pour ceux des ménages qui utilisent des crédits de trésorerie. Alors qu'en revanche, la situation des ménages endettés au seul titre de l'immobilier s'est améliorée de ce point de vue. Il est vrai que ceux des ménages qui continuent à s'endetter pour l'immobilier à partir du début des années 90 présentent en général les signes d'une moins grande fragilité que leurs aînés ;

- alors que dans le contexte d'une détérioration rapide de leur environnement, une part importante des ménages continue à s'endetter à court terme pour faire face à des difficultés.

Dès 1996, l'amélioration du sentiment porté sur le poids des charges a alors été rendue possible par l'amélioration de la situation financière d'ensemble. Mais elle a été inégalement partagée, laissant une proportion inchangée (et non négligeable, 14.1 %) de ménages endettés pour lesquels les charges sont trop ou beaucoup trop élevées. Montrant bien, si besoin en était, que le rapport à l'endettement des ménages dépend largement de l'état de leur environnement. Et que ce n'est pas toujours le poids objectif de l'endettement qui fonde le sentiment, mais plutôt le contexte dans lequel le ménage est amené à s'endetter.

68

Tableau n° 3 et tableau n° 4 : La situation financière des ménages endettés et l'appréciation sur le poids des charges de remboursement

Ensemble des ménages endettés (en % de l'ensemble)	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Appréciation sur la situation financière passée :									
• s'est améliorée	20.2	18.7	15.8	15.2	12.5	13.8	13.2	12.6	14.2
• est restée stable	49.7	49.7	49.0	46.5	42.8	50.0	47.2	44.4	49.7
• s'est dégradée	30.1	31.6	35.2	38.3	44.7	36.2	39.6	43.0	36.1
Appréciation sur le poids des charges de remboursement									
• trop ou beaucoup trop élevé	11.5	11.9	13.1	13.9	14.8	13.1	15.1	14.3	14.1
• élevé moins supportable	30.6	32.7	31.8	31.9	30.9	30.4	33.5	31.5	30.0
• supportable ou très supportable	57.9	55.4	55.1	54.2	54.3	56.5	51.4	54.2	55.9

Source : Observatoire de l'Endettement des ménages

*DES COMPORTEMENTS D'ENDETTEMENT PARTICULIERS :
PRÉVOIR ET GUÉRIR*

... un modèle dominant : les ménages endettés pour l'immobilier seul

En dépit des évolutions récentes, la sous-population des ménages endettés au seul titre de l'immobilier conserve une place importante puisque 37.0 % des ménages endettés sont dans ce cas (tableau 5) et présente une homogénéité assez remarquable de tous points de vue... même si bien sûr des modèles comportementaux d'endettement plus complexes ont pu être identifiés par l'Observatoire de l'Endettement des Ménages (Encadré n° 2).

**Encadré 2 :
Quatre modèles comportementaux d'endettement**

Les analyses descriptives et typologiques menées dans le cadre de l'Observatoire de l'Endettement des Ménages ont permis de mettre à jour quatre modèles comportementaux d'endettement assez différenciés. Les deux premiers correspondent à des modèles purs ou dominants car l'endettement y est un mode de financement choisi et voulu :

le modèle de l'endettement immobilier « projet » que suivent les couples mariés avec ou sans enfant(s), aux revenus élevés et ceux des accédants qui ont préparé leur opération (notamment par une épargne-logement préalable) ;

le modèle de l'endettement à la consommation « mode de vie » que choisissent les jeunes couples sans enfant ou les célibataires, locataires en milieu urbain ;

Les deux derniers relèvent plutôt d'une situation contrainte :

le modèle de l'endettement immobilier « aliéné » qui s'impose aux ménages à faibles ressources et parfois de grande taille. Leur capacité d'épargne étant assez faible, ces ménages supportent des taux d'effort élevés lorsqu'ils accèdent à la propriété et ne peuvent alors faire face aux « aléas de la vie » sans recourir (à nouveau) aux crédits de trésorerie ;

le modèle de l'endettement à la consommation « fin de mois » ou endettement « passif » des locataires souvent jeunes et célibataires qui, en raison de l'insuffisance de leurs revenus, de la taille de leur famille, du niveau de leur loyer..., vont ainsi pallier leurs difficultés de trésorerie.

Tableau n° 5
Les charges de l'endettement
et la situation financière des ménages endettés en novembre 1997

Nature de l'endettement	Crédits immobiliers seuls	Crédits de trésorerie et découvert bancaire	Ensemble des ménages endettés
Poids relatif	37.0 %	25.8 %	100.0 %
• Part de ceux qui estiment leurs charges de remboursement trop ou beaucoup trop élevées	10.2 %	25.4 %	14,1 %
• Part de ceux qui estiment qu'avec leur budget			
- c'est juste ou difficile	38.0 %	61.5 %	45.4 %
- les dettes sont nécessaires	1.3 %	6.9 %	2.6 %
Part de ceux dont la situation financière s'est un peu ou nettement dégradée	33.5 %	42.1 %	35.2 %
Part de ceux qui recourent au découvert bancaire	20.1 %	100.0 %	33.3 %

Source : Observatoire de l'Endettement des ménages

70

Les ménages concernés financent de la sorte une accession à la propriété dans la très grande majorité des cas (pour 76.4 % d'entre eux, exactement) et leur comportement en la matière semble conforme aux prédictions du modèle de cycle de vie telles qu'elles apparaissent chez Babeau et Charpin (1993), notamment. D'âge moyen (60.6 % ont entre 35 et 54 ans), le plus souvent mariés (74.3 %), il appartient assez fréquemment aux catégories aisés : 18.4 % d'entre eux sont cadres ou exercent une profession libérale (versus 13.8 % pour l'ensemble des ménages endettés). Il n'est donc rien d'étonnant à constater que l'opération qu'ils financent pour partie par l'utilisation du crédit est préparée d'assez longue date comme en témoigne la forte présence d'épargne-logement (32.1 % sont dans ce cas).

Dans ces conditions, l'endettement de ces ménages reste mesuré (48.2 % n'ont contracté qu'un prêt) et même si le montant des remboursements correspondant est élevé, cela ne leur pose guère de problème : seuls 10.2 % estiment que ces charges sont trop ou beaucoup trop élevées (versus 14.1 % pour l'ensemble des ménages endettés) et ce sont eux qui déclarent le moins souvent rencontrer des difficultés budgétaires. D'ailleurs, le moindre recours au découvert bancaire de ces ménages en est un bon indicateur (seuls 20.1 % sont dans ce cas versus 33.3 % dans l'ensemble).

En bref, l'endettement exclusivement immobilier correspond à une stratégie volontaire d'anticipation de revenus futurs et, sauf erreurs d'anticipation ou « accident de la vie », rien ne devrait venir perturber durablement ce « bel équilibre ».

... une situation d'endettement contraint : les ménages qui cumulent crédits de trésorerie et découvert bancaire

La situation des ménages appartenant à cette dernière sous population (25.8 % de l'ensemble) est beaucoup plus préoccupante. Plus jeunes que les précédents (67.0 % ont entre 25 et 45 ans) et surtout plus modestes (17.7 % sont employés et 30.6 % ouvriers), ces ménages sont très largement locataires (60.1 % sont dans ce cas), notamment dans le secteur HLM (pour 21.7 % d'entre eux). Les crédits auxquels ils ont fait appel s'inscrivent alors dans un effort de mobilisation générale de toutes les ressources disponibles pour desserrer une contrainte budgétaire trop serrée : 61.5 % d'entre eux déclarent s'en sortir tout juste ou difficilement avec le budget dont ils disposent et ils sont même 6.9 % à dire n'y arriver qu'avec des dettes (versus 2.6 % pour l'ensemble des ménages endettés).

Le poids de cet endettement est d'autant moins bien supporté qu'il apparaît assez souvent comme la conséquence inévitable des « aléas de la vie » qu'a rencontrés le ménage : 9.2 % des ménages concernés ont connu un divorce, 8.1 % utilisent les crédits de trésorerie qu'ils ont contractés pour payer un impôt ou faire face à des problèmes de santé et, plus largement encore, 42.1 % déclarent que leur situation financière s'est dégradée entre juin et novembre 1997... ce qui explique que 34.4 % d'entre eux disent avoir fait appel aux crédits de trésorerie à des fins de consommation (courante ou exceptionnelle).

En somme, l'endettement semble ici le résultat de comportements de consommation qui ne s'adaptent que partiellement lorsqu'un choc exogène vient gravement altérer les ressources du ménage, d'autant que la situation socioprofessionnelle de ce dernier ne lui permet guère de se constituer un « matelas de ressources » préventif. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette inertie de la consommation par rapport au revenu :

- dans certains cas, il faut sans doute invoquer des préférences non séparables dans le temps (voir Adda, 1995) parce qu'elles impliquent la consommation de biens durables (45.8 % des ménages du sous ensemble concerné remboursent aussi un prêt immobilier) ou parce que se forment des habitudes en matière de consommation (ce qui est sans doute le cas des plus jeunes, voir Chapeaux et Mouillart, 1997) ;

- mais c'est sans doute encore plus fréquemment parce que les dépenses de consommation sont déjà réduites au minimum et ne

peuvent plus être comprimées sauf à basculer dans le processus d'exclusion.

Si la présence simultanée de crédits de trésorerie et du découvert bancaire est un bon révélateur des difficultés financières que peut rencontrer un ménage, la cause de cette situation semble donc à chercher ailleurs : cette forme d'endettement contraint n'est bien souvent qu'une sorte de dernier recours lorsque le revenu courant ne permet plus de faire face aux besoins les plus élémentaires.

... des comportements d'endettement différenciés

Dans l'ensemble, les ménages font principalement appel aux crédits de trésorerie pour financer l'équipement de leur logement ou l'achat d'un véhicule (79.7 % des ménages endettés au titre de la trésorerie sont dans ce cas). Bien que nettement moins souvent, ces crédits sont encore utilisés à des fins de consommation courante ou pour régler une facture un peu exceptionnelle (24.4 %). Cette vision globale mérite cependant d'être nuancée dans la mesure où la situation du ménage n'est pas sans influence sur ce qui le conduit à emprunter (tableau n° 6).

Tableau n° 6
Destination des crédits de trésorerie utilisés
par les ménages endettés en novembre 1997

Objet des crédits de trésorerie (combinaisons possibles)	Crédits de trésorerie pour boucler les fins de mois	Poids des charges beaucoup trop élevé	A l'aise avec le budget actuel	Poids des charges très supportable	Ensemble des ménages endettés pour la trésorerie
Poids relatif	9.9 %	4.6 %	13.2 %	14.8 %	100.0 %
• équipement	51.7 %	68.8 %	82.2 %	73.4 %	79.7 %
• consommation	100.0 %	51.4 %	11.8 %	17.1 %	24.4 %
• loisirs	10.5 %	6.6 %	7.6 %	7.2 %	6.8 %
• épargne	3.9 %	1.4 %	0.9 %	2.4 %	1.7 %
• impôts et santé	13.2 %	14.0 %	0.9 %	1.5 %	4.8 %
• autres	12.1 %	16.2 %	14.4 %	15.6 %	13.0 %

Source : Observatoire de l'Endettement des Ménages

Lorsque les ménages sont contraints à s'endetter pour « boucler les fins de mois » suite à des difficultés sociales, familiales ou professionnelles (leur situation financière s'étant alors dégradée dans 45.9 % des cas) ou bien lorsqu'ils déclarent le poids de leurs charges de remboursement beaucoup trop élevé, ils « surconsommant » les crédits de trésorerie. Ces ménages, fragiles parce que formés d'un seul adulte (dans respective-

ment, 38.5 % et 33.1 % des cas versus 25.0 % pour l'ensemble des ménages endettés) et appartenant aux catégories modestes (pour respectivement 44.4 % et 49.3 % d'entre eux contre 39.7 % dans l'ensemble), cherchent à desserrer la contrainte budgétaire qui pèse fortement sur eux. Ils financent alors très souvent leur consommation courante par un recours à l'emprunt (c'est respectivement le cas de 100.0 % et 51.4 % d'entre eux). C'est encore parfois le cas lorsqu'ils doivent faire face à des ennuis de santé ou payer leurs impôts (respectivement 13.2 % et 14.0 % versus 4.8 % pour l'ensemble des ménages disposant de crédits de trésorerie). En revanche, les dépenses d'équipement de ces ménages sont bien moins fréquemment à l'origine de l'endettement de trésorerie que ce qui s'observe dans l'ensemble.

Les choses sont assez différentes lorsque les ménages disposent de ressources suffisantes pour se déclarer à l'aise ou lorsque les charges de la dette leur paraissent très supportables. On retrouve ici le profil type des ménages endettés pour l'immobilier seul (avec une part un peu plus importante des retraités puisqu'ils sont respectivement 24.3 % et 26.7 %). bien que ce ne soit pas le cas de tous : 43.3 % de ceux qui déclarent leurs charges de remboursement très supportables n'ont contracté que des crédits de trésorerie, par exemple. Ceci illustre bien le fait que la forme prise par l'endettement d'un ménage n'est pas nécessairement la cause première des difficultés qu'il ressent.

Lorsque ces ménages qui ne rencontrent aucun problème financier se sont endettés à court terme, cela s'inscrit presque toujours dans cadre du financement d'un projet, qu'il s'agisse d'équiper le logement dont ils sont propriétaires ou d'acheter un véhicule. Et si aucune difficulté ne se fait jour, c'est encore une fois parce que cet investissement a pu être préparé, l'endettement prévu et qu'aucun heurt ne vient perturber les plans du ménage (la situation financière de ce dernier ne s'est dégradée que dans respectivement 15.0 % et 25.5 % des cas *versus* 35.2 % pour l'ensemble des ménages endettés).

Au total, le mouvement de désendettement des ménages observés au cours des années 90 ne semble pas avoir uniformément bénéficié à tous, excluant notamment ceux dont les conditions de vie étaient déjà fragilisées et dégradées. Leur situation socioprofessionnelle (employés et ouvriers, à faible niveau de qualification...) témoigne en effet d'une fragilité structurelle certaine : les ressources dont ils disposent ne les autorisent guère à se prémunir contre un choc exogène sur leurs revenus, et lorsqu'interviennent les « aléas de la vie » (décès des conjoints, divorce, chômage,...) le risque d'un excès d'endettement produit ses effets.

Si les comportements d'endettement se sont assez sensiblement transformés au cours des 30 dernières années, l'évolution la plus remarquable est sans nul doute celle qui s'observe depuis 1989. D'abord, parce qu'après une croissance presque continue du niveau et de la diffusion de l'endettement, la tendance s'est alors inversée. Mais surtout parce qu'arrivé au terme de ce mouvement de désendettement, il semble que le rôle des crédits ne soit plus le même et notamment celui accordé aux crédits de trésorerie.

Ainsi, aujourd'hui, même si dans leur ensemble les ménages ont bien bénéficié du mouvement de désendettement (allègement du poids des charges de remboursement, moindre fragilité financière apparente,...) une part non négligeable d'entre eux se trouve néanmoins dans une situation délicate. Ceux-là, du fait de l'usage qu'ils font des crédits de trésorerie (pallier les insuffisances du revenu courant), se trouvent confrontés à un endettement « passif » et, sauf amélioration extérieure de leur situation financière, devraient continuer à connaître des difficultés parfois très difficiles à résoudre.

REFERENCES

- CHAPEAUX LOÏC et MOUILLART MICHEL (1997,) Les ménages face aux crédits, *Informations sociales*, n° 64, pp. 22-29.
- ADDA JÉRÔME (1995) Allocation intertemporelle de la consommation : développements récents, *Economie et Prévision*, n° 121, pp. 1-18.
- BABEAU ANDRÉ et CHARPIN FRANÇOISE (1993), Détermination du financement optimal d'un logement par la théorie du cycle de vie, *Revue de l'OCDE*, n° 47, pp. 67-90.
- Observatoire de l'Endettement des Ménages (1998), *L'endettement des ménages en 1997*, Association Française des Banques, rapport n° 10.
- MOUILLART MICHEL (1992), L'endettement immobilier des ménages : vingt-cinq années de mutations, *Revue Banque*, n° 532, pp. 1010-1014.